

Le Comité d'examen des décès dus à la violence familiale (CEDVF) de l'Ontario

- Le CEDVF de l'Ontario a été créé en 2003
- C'est l'un des CEDVF les plus anciens au monde
- Le comité multidisciplinaire examine « tous les homicides qui impliquent la mort d'une personne, et/ou de son ou ses enfant(s) commis par le partenaire ou l'ex-partenaire de la personne dans le cadre d'une relation intime »
- Le Comité se fonde sur les examens pour faire des recommandations afin de prévenir d'autres décès



**Nous parlons au nom
des personnes mortes
pour protéger
les personnes vivantes**

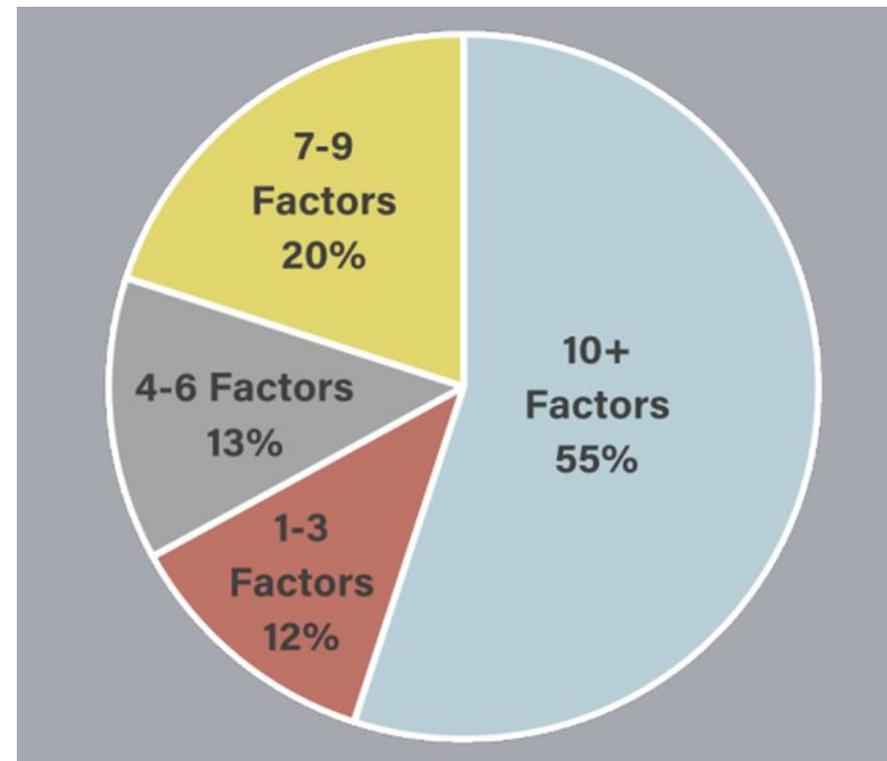
2023 – Le Comité commence ses travaux

- En juin 2022, le Bureau du coroner en chef (BCC) a lancé un appel de candidatures pour le CEDVF
- Il y a eu un processus public pour trouver des personnes candidates appropriées
- 15 membres ont été nommés au Comité en 2023 (quelques nouveaux, d'autres déjà en poste) ainsi que deux membres ressources
- Les membres représentent les diverses communautés de l'Ontario et proviennent des services de première ligne, du milieu universitaire, de la sécurité publique et du domaine juridique

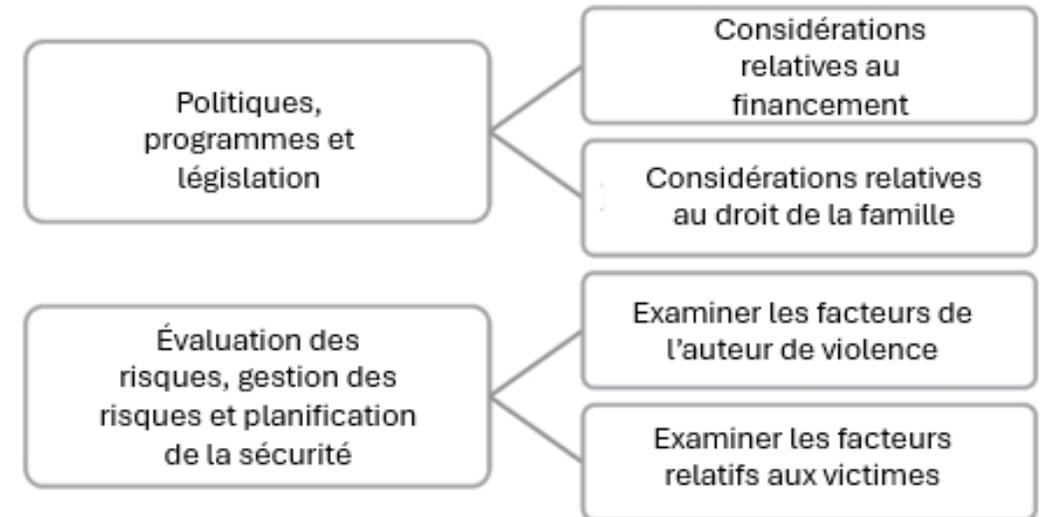
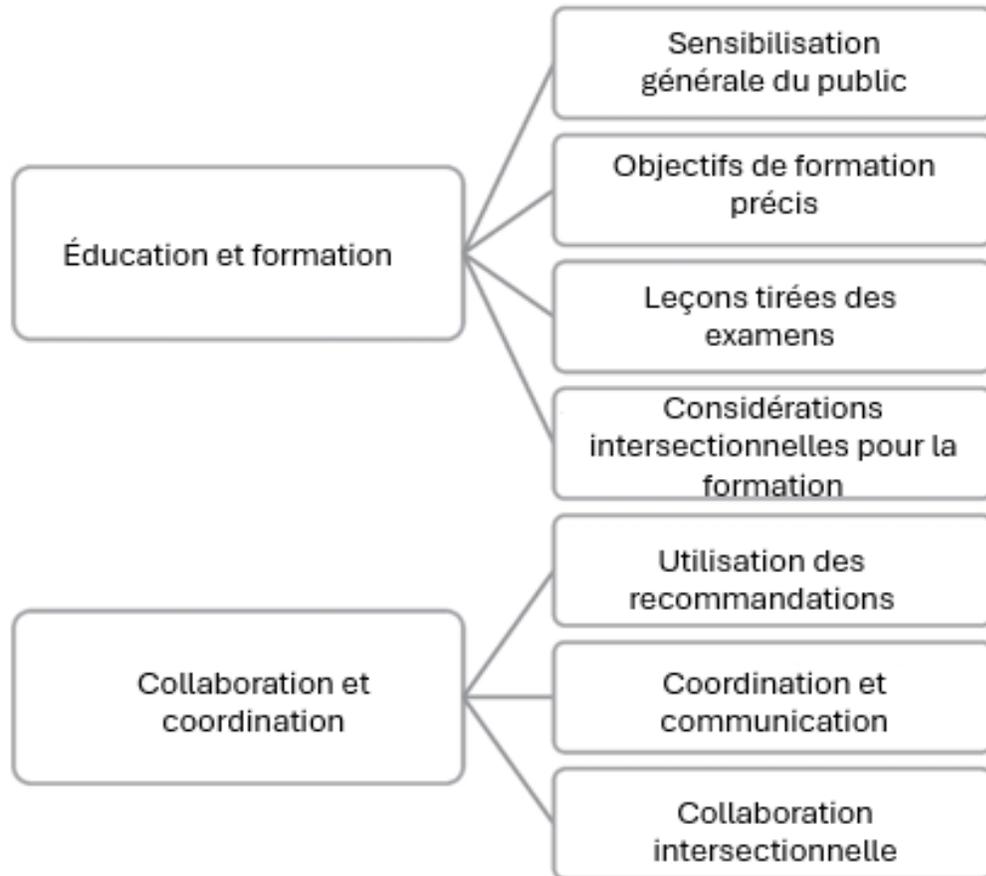
Ce webinaire reflète les expériences et les points de vue des membres individuels siégeant au CEDVF. Il ne représente pas nécessairement les points de vue du Bureau du coroner en chef ou du Comité dans son ensemble.

Examen des cas traités par le CEDVF sur 10 ans entre 2010 et 2020

- Entre 2010 et 2020, le CEDVF a examiné 219 cas
- Les hommes sont les auteurs des homicides dans 87 % des cas
- Les femmes sont le plus souvent les victimes
- 75 % des cas comportaient 7 facteurs de risque ou plus



Tirer parti de l'apprentissage antérieur – 400 recommandations



Saxton, M., Bukhari, S., Jaffe, P., Scott, K., Rajan, P., Reif, K., et Zamfir, D. (2024). How to prevent domestic homicides: A qualitative study of recommendations from a Canadian domestic homicide review committee. *Journal of Family Violence*, 1-14.

[Comment prévenir les homicides familiaux : une étude qualitative des recommandations d'un comité canadien d'examen des homicides familiaux.]

La valeur de la précision – Qu'est-ce que cela demandera?

Principales constatations et recommandations – chapitres thématiques

Chapitre 2 : Les enfants à la suite d'un homicide commis par un partenaire intime

Chapitre 3 : Homicide commis par un partenaire intime et droit de la famille

Chapitre 5 : Communautés de personnes immigrantes, réfugiées et à statut précaire confrontées à un homicide commis par un partenaire intime

TRAUMAVERTISSEMENT

CONTENU TRAUMATISANT

TRAUMATISME VICARIANT



Chapitre 5 : Communautés de personnes immigrantes, réfugiées et à statut précaire confrontées à un homicide commis par un partenaire intime

Deepa Mattoo

Directrice générale,
Clinique commémorative Barbra Schlifer



Communautés de personnes immigrantes, réfugiées et à statut précaire confrontées à un homicide commis par un partenaire intime

Deepa Mattoo

« Les homicides sur fond de violence fondée sur le sexe ne sont pas des actes de violence isolés – ils sont l'aboutissement d'échecs systémiques et d'occasions manquées d'intervention. Les conclusions du CEDVF montrent que l'intersection des inégalités structurelles et des facteurs de risque établis, comme la séparation et les antécédents de violence, amplifie la vulnérabilité. Pour les communautés de personnes immigrantes, réfugiées et à statut précaire, la dépendance à l'égard de l'immigration, la peur de la déportation, les barrières linguistiques et la marginalisation socioéconomique créent des risques accrus et entravent les voies vers la sécurité. Ces décès auraient pu être évités. Chaque cas représente un appel à l'action. Nous discutons de ces cas avec un profond respect pour les vies perdues et les familles changées à jamais. C'est un travail difficile, alors prenez soin de vous pendant que nous avançons — et participez autant que vous le pouvez, de façon réfléchie et respectueuse. Ensemble, nous honorons ceux et celles qui ne sont plus parmi nous et nous nous engageons à construire des systèmes qui protègent et préviennent. »



Prévalence et portée



Les femmes immigrantes et réfugiées sont plus à risque de VFS que les femmes nées au Canada, en raison de vulnérabilités intersectionnelles : statut d'immigration, racisme, sexisme et précarité économique.

Près d'une femme sur quatre au Canada est une nouvelle arrivante actuelle ou ancienne, et la VFS est une expérience fréquente lors des parcours de migration et d'établissement.

La VFS comprend la violence physique, sexuelle, psychologique, financière et systémique, souvent normalisée sous des formes non physiques (p. ex., contrôle coercitif, menaces d'expulsion, retrait des enfant).

La COVID-19 a amplifié les risques de VPI pour les femmes immigrantes, les piégeant avec les auteurs de violence et limitant l'accès aux maisons d'hébergement et à l'aide juridique.

Statut précaire au Canada : la vulnérabilité cachée



3,02 millions → résidents non permanents au Canada (7,2 % de la population)
(permis de travail, étudiant.e.s, personnes demandant l'asile)

De 300 000 \$ à 600 000 \$ → Sans papiers / sans statut
(estimation du gouvernement; les défenseurs de droits estiment que jusqu'à 2,3 millions de personnes sont en situation précaire)

7 300 expulsions en 2024 → surtout des demandeurs d'asile déboutés

Le gouvernement vise à réduire le nombre de résident.e.s temporaires à **5 % de la population d'ici la fin de 2026**, mais **pour 2025, le plafond est fixé à 673 650 personnes nouvelles arrivantes** (en baisse par rapport aux 800 000 de 2024).

Le statut d'immigration est un amplificateur de risque



Le statut d'immigrant recoupe la santé mentale, le droit de la famille et la stigmatisation culturelle, ce qui crée des vulnérabilités multiples.



Le statut d'immigrant n'est pas une question secondaire; c'est l'un des principaux facteurs de risque pour les homicides entre partenaires intimes.

Intersectionnalité : Risques cumulés



12 des 28 cas (42,9 %) concernaient des personnes immigrantes, réfugiées ou à statut précaire

70 % de tous les cas comportaient plus de 7 facteurs de risque (point de référence du CEDVF pour une létalité élevée)

Risques communs qui se chevauchent :

- Dépendance à l'égard de l'immigration
- Santé mentale et consommation de substances psychoactives
- Séparation réelle ou imminente
- Insécurité économique
- Barrières linguistiques

Intersectionnalité = **vulnérabilité multiple** → **risque de létalité plus élevé**

Les 10 facteurs de risque les plus courants dans le rapport du CEDVF 2022-2023



Antécédents de violence familiale 89% des cas

Vulnérabilité de la victime 82 %

Consommation excessive d'alcool ou de drogues par la personne ayant causé le décès (PACD) 61 %

Agresseur sans emploi 61 %

Cessation d'emploi réelle ou imminente 61 %

Jalousie sexuelle 50 %

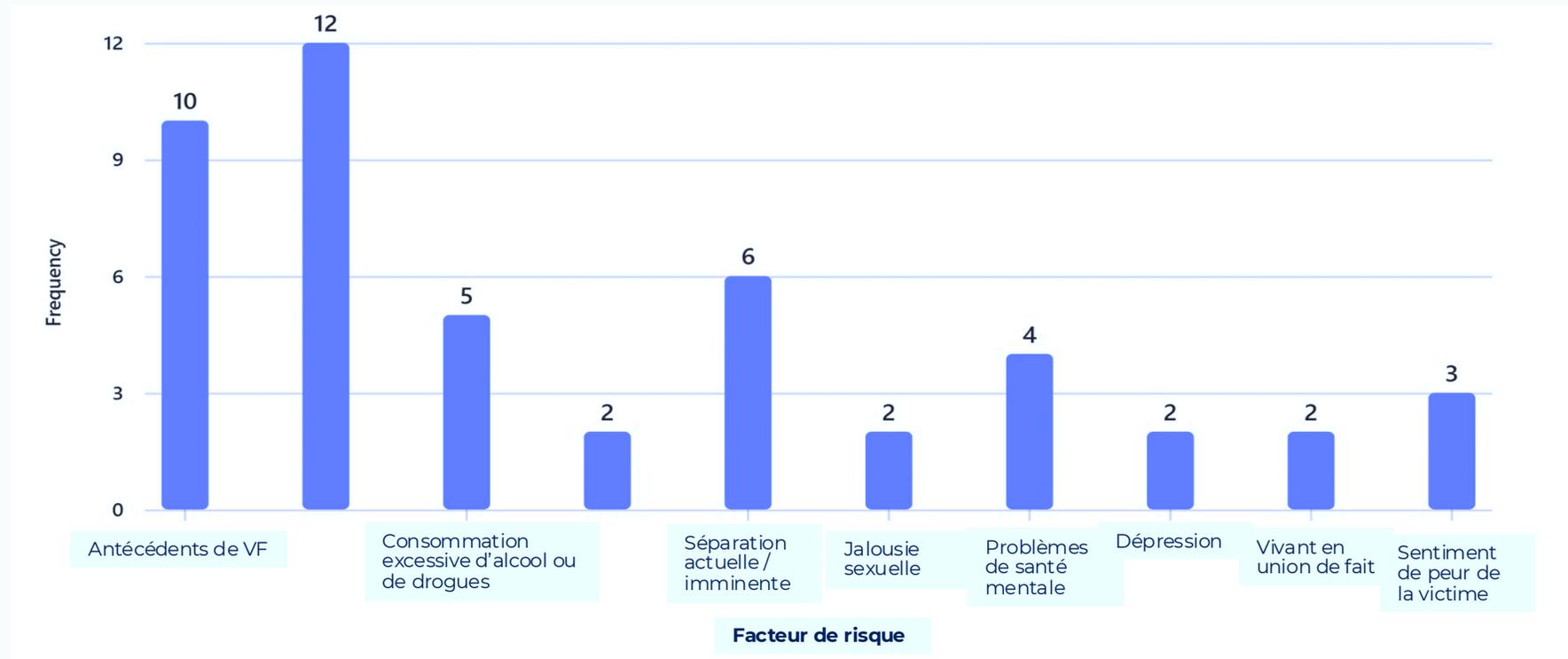
Autres problèmes de santé mentale ou psychiatriques (PACD) 50 %

Dépression (opinion d'un.e professionnel.le ou d'amis/de la famille) 46 %

Vivant en union de fait 39 %

Sentiment de peur intuitif de la victime 39 %

Facteurs de risque dans les communautés de personnes immigrantes, réfugiées et à statut précaire



Au moins **8 des 10 principaux facteurs de risque** sont apparus à plusieurs reprises dans ces 12 cas.

Complexité des cas

Cas

- **Victime :** femme de 36 ans
- **Auteur :** partenaire masculin (immigrant, demande de citoyenneté canadienne)
- **Contexte :**
 - Rencontrés en ligne; ont eu un enfant ensemble
 - La victime prévoyait emménager avec lui après le traitement de sa demande de citoyenneté
- **Incident :**
 - Après avoir passé la soirée ensemble, l'auteur a poignardé la victime avec un couteau de cuisine
 - Il s'est rendu à un motel avec leur bébé et s'est ensuite rendu à la police

Cas

- **Victime :** femme de 27 ans (étudiante internationale devenue résidente permanente)
- **Auteur :** ex-partenaire de 35 ans (demande d'asile refusée, sous ordre d'expulsion)
- **Contexte :**
 - La victime a mis fin à la relation; l'auteur a continué le harcèlement criminel (aussi appelé traque ou harcèlement obsessionnel)
 - La victime avait dit à ses amis qu'elle n'avait plus de relation amoureuse
- **Incident :**
 - La victime a été attirée au domicile de l'auteur
 - Les deux ont été retrouvés morts dans ce qui semble être un homicide-suicide

Cas

- **Victime :** garçon de 6 ans
- **Auteur :** père de 58 ans (immigrant, litige concernant la garde)
- **Contexte :**
 - Les parents se sont rencontrés en ligne; la mère a parrainé le père au Canada
 - Une décision récente en matière de garde favorisait la mère; le père était en colère et jaloux
- **Incident :**
 - L'enfant n'a pas été déposé à l'école comme prévu
 - La mère a trouvé le père pendu et l'enfant mort dans la chambre



Séparation réelle ou imminente

Vulnérabilité de la victime (statut d'immigration, barrières linguistiques, isolement)

Comportement obsessionnel de l'auteur

Historique de violence familiale

Jalousie sexuelle

Menaces antérieures de tuer ou de nuire

Accès à la victime malgré le risque (harcèlement criminel, ignorance des ordonnances de non-contact)

Stress économique et dépendance

Préoccupations liées à la santé mentale (dépression, instabilité émotionnelle)

Coercition liée à l'immigration (peur de l'expulsion ou du retrait du parrainage)

Recommandations



1. Ministères de l'Immigration et du Travail

- Campagnes d'éducation publique multilingues sur les risques de VPI dans les relations parrainées et le statut précaire.
- Voie d'immigration prioritaire pour les survivantes de VPI (Programme ontarien des candidats à l'immigration).
- Financement accru pour les organismes d'établissement et les organisations locales.
- Élargissement des services d'interprétation linguistique (SIL).

2. Protection de l'enfance et services sociaux

- Unités spécialisées en VPI au sein des services de protection de l'enfance pour les familles immigrantes/réfugiées.
- Formation tenant compte des traumatismes pour le personnel travaillant en protection de l'enfance sur les risques de VPI liés à l'immigration.
- Financement de services linguistiques et de soutiens culturellement sûrs.

3. Application de la loi et services frontaliers

- Formation tenant compte des traumatismes en VPI pour les agent.e.s de police qui interagissent avec les communautés immigrantes/réfugiées.
- Formation de l'ASFC pour reconnaître le risque de VPI et orienter les personnes vers des services de soutien.
- Distribution de matériel éducatif tenant compte des traumatismes à l'intention des agent.e.s de police qui interagissent avec les communautés immigrantes/réfugiées.

4. Secteur de l'éducation

- Formation obligatoire sur la VPI et les droits pour les étudiantes et étudiants internationaux pendant l'orientation.
- Traduction des documents dans les principales langues parlées en Ontario.
- Élaboration d'une campagne d'éducation publique complète sur les risques de VPI dans les relations parrainées, le statut précaire et les vulnérabilités en matière d'emploi.

Objectif des recommandations



- **Prévenir d'autres décès :** Les recommandations visent à réduire la violence entre partenaires intimes (VPI) et à prévenir les homicides futurs en comblant les lacunes systémiques.
- **Identifier les occasions manquées :** Elles mettent en évidence là où des interventions auraient pu avoir lieu et proposent des changements pour améliorer les interventions.
- **Promouvoir le changement systémique :** Les recommandations ciblent les politiques, les pratiques et la formation dans tous les secteurs – justice, santé, services sociaux, immigration et éducation.
- **Encourager la collaboration :** Elles favorisent la coordination intersectorielle pour garantir que les survivantes aient accès à des soutiens culturellement sûrs, tenant compte des traumatismes et accessibles sur le plan linguistique.
- **Sensibiliser les gens :** Les recommandations incluent souvent des campagnes de sensibilisation du public afin d'informer les communautés des risques liés à la VPI et des ressources disponibles.
- **Non contraignantes, mais influentes :** Bien qu'elles ne soient pas juridiquement exécutoires, les organismes sont invités à répondre dans un délai de six mois, et les recommandations influent souvent sur l'élaboration des politiques et des programmes.



[Cette photo d'auteur inconnu est sous licence CC BY-NC-ND.](#)

- « Le statut d'immigration, particulièrement lorsqu'il est précaire, peut considérablement augmenter la vulnérabilité d'une personne à la violence. »
- « La VPI au sein des communautés immigrantes, réfugiées et à statut précaire ne peut être comprise à travers un seul prisme – elle est façonnée par la politique d'immigration, l'inégalité des sexes, la précarité économique, la stigmatisation culturelle et les préjugés institutionnels. »
- « Pour faire face à la VPI, il faut une approche intersectionnelle holistique qui centre les voix et les besoins des personnes les plus touchées. »



Merci



Questions et réponses



Chapitre 3 : Homicide commis par un partenaire intime et droit de la famille

Pamela Cross



Homicide commis par un partenaire intime et droit de la famille

Mise en contexte et partage des apprentissages du CEDVF

Présentation de Pamela Cross

Droit de la famille et VPI

- Le droit de la famille est d'une importance cruciale dans les cas de violence familiale
- Le droit de la famille s'applique à la fois aux niveaux fédéral et provincial
- Dans le passé, les lois et les tribunaux prenaient peu en compte la violence familiale.
- Les modifications apportées à la *Loi sur le divorce* et à certaines lois provinciales sur la famille ont permis de faire un pas dans la bonne direction

Défis actuels

- ▶ Manque de formation adéquate pour les avocats et les juges
- ▶ Mythes et stéréotypes persistants
- ▶ Manque de représentation juridique combiné à de l'intimidation juridique
- ▶ De nombreuses femmes sous-estiment le risque de violence continue, y compris la létalité
- ▶ Le projet de loi C-223 peut-il répondre à une partie ou à l'ensemble de ces problèmes?

Constatations du CEDVF

- ▶ Les femmes et les enfants continuent de mourir après la séparation
- ▶ La séparation réelle ou imminente est le troisième facteur de risque le plus élevé pour la létalité, mais cela n'est pas toujours compris dans le contexte du droit de la famille, où l'accent reste sur la coparentalité harmonieuse
- ▶ Les traumatismes nuisent à la capacité de la survivante de bien fonctionner dans les procédures des tribunaux de la famille
- ▶ Le manque de représentation ou de ressources financières amène trop de femmes à se contenter de décisions dangereuses

Recommandations du CEDVF

- ▶ Fondées sur l'examen de sept cas qui ont recoupé le droit de la famille
- ▶ Plusieurs recommandations portent sur l'éducation et la formation :
 - * Éducation judiciaire
 - * Formation pour les professionnel.les du tribunal de la famille
 - * Éducation publique

Questions et réponses



Chapitre 2 : Les enfants à la suite d'un homicide commis par un partenaire intime

Peter Jaffe

Professeur émérite, Faculté d'éducation, UWO

Directeur académique, Centre de recherche et
d'éducation sur la violence faite aux femmes et
aux enfants 2005-2021

Membre fondateur du CEDVF 2003-2025



Les enfants sont souvent les victimes oubliées de la VPI



**Il y a souvent de multiples signes d'alerte
et des occasions manquées d'intervenir**



Western

Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children

Au-delà du TSPT – Préjudice moral

Lorsque les systèmes et les institutions ne sont pas à la hauteur et que nous sommes témoins de préjudices causés aux enfants et aux membres de la famille dans le contexte de la VPI.

Le préjudice moral est le tort causé à la conscience ou à la boussole morale d'une personne lorsque nous sommes témoins de VPI ou que nous ne parvenons pas à la prévenir = une perturbation de notre confiance et de nos attentes au sujet des systèmes ou de la motivation ou de la capacité des autres à se comporter de façon juste et éthique.

La guérison est la reconnaissance, l'acceptation, la compassion et le partage avec les autres – pas le blâme et la honte.



Western

Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children

Enfants touchés par la VPI

- Exposition à la violence familiale
- Exposition à l'homicide familial
- Homicide d'enfant (filicide)



Western

Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children

EXPOSITION



Western

Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children

Comment les enfants vivent-ils la violence familiale?

Les enfants :

- la voient
- l'entendent
- en voient les conséquences (blessures, dégâts)
- en entendent parler de la part de quelqu'un

Toutes ces formes d'exposition peuvent avoir des effets néfastes sur les enfants, sur une longue période



Western

Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children

Reconnaître le préjudice causé aux enfants vivant avec la VPI

- L'exposition à la violence familiale peut avoir une incidence sur le bien-être des enfants à chaque âge et étape de développement : TSPT, problèmes émotionnels et comportementaux importants
- L'exposition à la violence familiale est l'une des formes les plus fréquentes de maltraitance = 1 cas sur 3 dans les cas avérés chaque année
- 1 enfant sur 3 dans les cas avérés a 3 ans ou moins
- 1 enfant sur 4 a été physiquement impliqué pendant l'incident violent
- Futurs auteurs de violence et futures victimes



Western

Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children

Effets de l'exposition des enfants à la violence familiale

Analyse de près de 50 ans de recherche en 2022

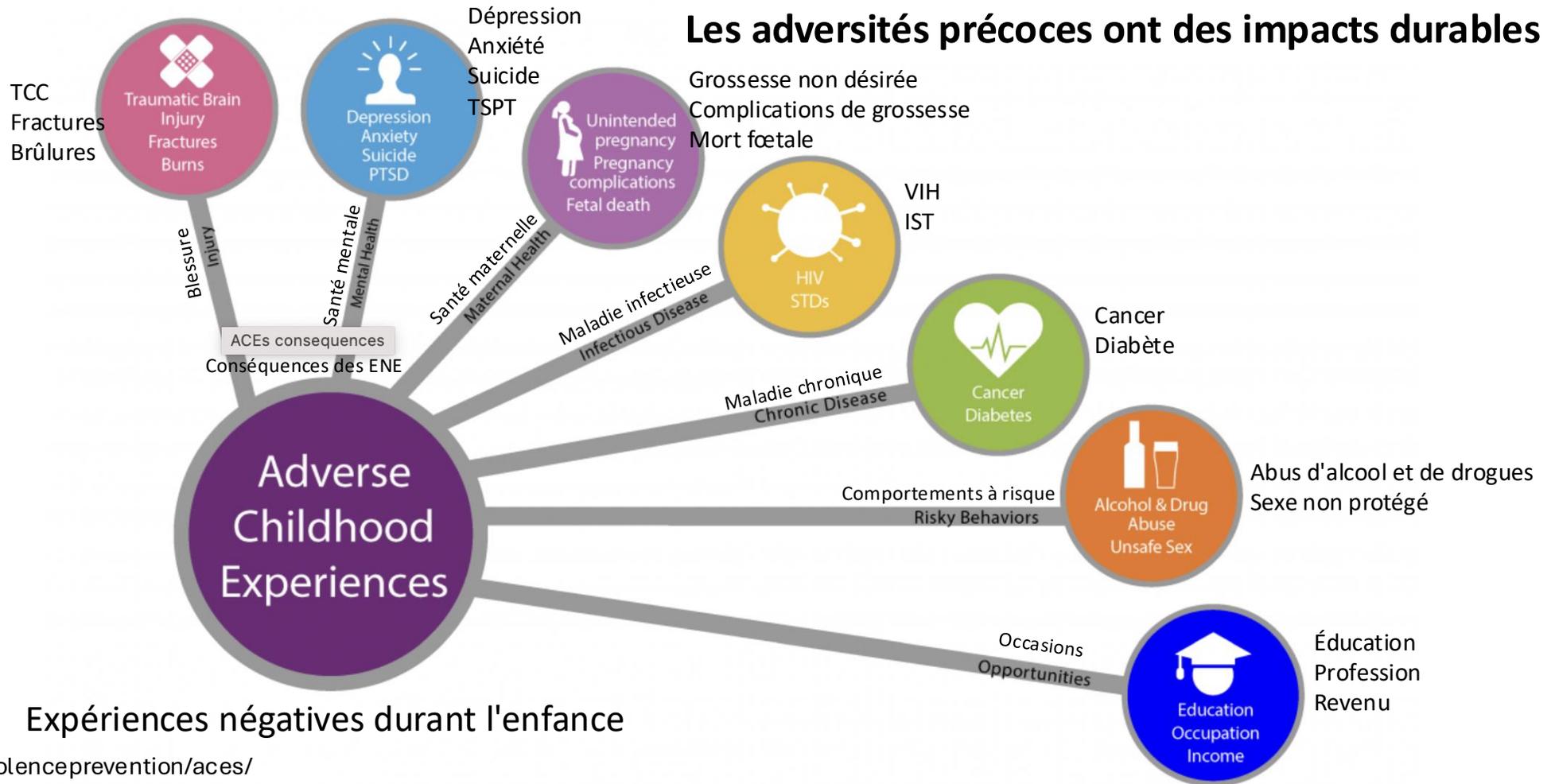
Résultats :

- Utilisation accrue des services médicaux, plus de problèmes
- Compétence socioémotionnelle plus faible
- Plus susceptibles d'être auteurs ou victimes d'intimidation
- Plus susceptibles d'accepter la violence familiale, et de se blâmer
- Réactions de stress marquées par une hypervigilance accrue
- Résultats scolaires plus faibles, surtout en cas d'exposition et de maltraitance combinées



Expériences négatives durant l'enfance

Les adversités précoces ont des impacts durables



Expériences négatives durant l'enfance

<https://www.cdc.gov/violenceprevention/aces/>



HOMICIDE D'ENFANT



Western

Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children

Tendances du filicide sur 50 ans au Canada

- De 1961 à 2011 – 1 612 enfants de moins de 18 ans ont été tués par leurs parents; auteurs du filicide.
- La majorité des auteurs pendant cette période étaient des pères représentant 57 % de l'échantillon et des mères 43 % (61 % et 39 % au cours de la dernière décennie).
- Les pères sont plus susceptibles d'être motivés par la jalousie, la vengeance ou les représailles – il y a plus souvent des antécédents de violence familiale.
- Les mères sont plus susceptibles de tuer des nourrissons (25 % de moins de 1 an) et souffrent de problèmes de santé mentale graves liés à la prénatalité et à la postnatalité.

Dawson, M. (2015). Canadian trends in filicide by gender of the accused, 1961– 2011. *Child abuse & neglect*, 47, 162-174.



Western

Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children

Enfants tués dans le contexte de la violence familiale

Selon les rapports du CEDVF (États-Unis/Canada), 3 situations dans lesquelles des enfants ont été tués dans le contexte de la violence familiale :

1. Indirectement en tentant de protéger un parent lors d'un épisode violent
2. Directement dans le cadre d'un plan de meurtre-suicide par un parent qui décide de tuer toute la famille
3. Directement pour se venger de la partenaire qui a décidé de mettre fin à la relation ou pour une autre trahison perçue



Protéger les enfants vivant avec la violence familiale : une question de vie et de mort

La séparation parentale est souvent essentielle pour la protection sur le long terme des victimes et des enfants contre la violence familiale grave, en particulier le contrôle coercitif,

MAIS

la séparation peut augmenter les risques immédiats de préjudice grave ou de décès dus à la violence familiale pour les victimes adultes et les enfants. Pour intervenir dans les cas de violence familiale, il faut reconnaître le préjudice causé aux enfants dans ces circonstances.

De 10 à 20 % des victimes d'homicide familial sont des enfants.

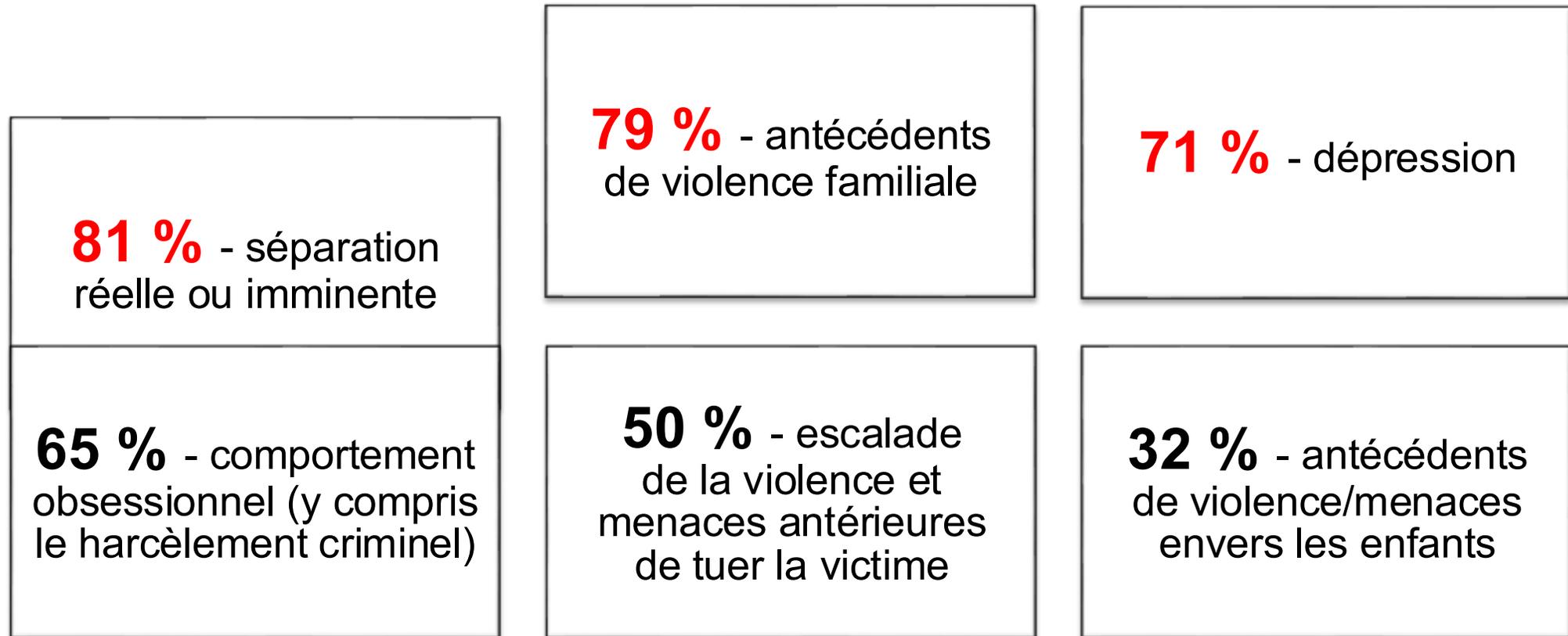
Les enfants qui survivent sont exposés à des événements traumatisants horribles – la perte d'un parent ou des deux bouleverse leur vie à jamais.



Western

Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children

Facteurs de risque communs dans les cas d'homicides familiaux avec présence d'enfants



(Reif et Jaffe, 2021)



Western

Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children

Facteurs de risque de violence mortelle envers les enfants

- Lorsqu'un adulte est en danger, les enfants le sont aussi
- Conclusion générale - les enfants peuvent être gravement menacés par la VF
- Risque de **décès** et de **traumatisme irréversible**



Vivre avec les conséquences de l'homicide commis par un partenaire intime



Western

Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children

Homicide commis par un partenaire intime – préjudice pour les enfants

« les enfants présents sur les lieux n'ont pas été blessés »??

De 10 à 20 % des victimes d'homicide familial sont des enfants (selon les examens de mortalité au Canada, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et en Australie)

Beaucoup sont témoins de tragédies et de traumatismes horribles

Nombreux sont les enfants qui perdent un ou les deux parents – certains se retrouvent pris dans des litiges de garde subséquents entre les systèmes familiaux paternels et maternels – peu reçoivent des services de counseling.



Western

Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children

Enfants présents dans 50 % des homicides commis par un partenaire intime en Ontario

Beaucoup de ces enfants

- Appellent le 911
- Trouvent leur mère blessée ou tuée
- Sont sur les lieux lorsque la police arrive



Exposition des enfants à l'homicide commis par un partenaire intime

Une étude sur les homicides/ tentatives d'homicides commis par un partenaire intime impliquant 237 enfants dans 10 villes américaines a révélé que :

Sur les 146 enfants dont la mère a été assassinée :

- 35 % ont été témoins du décès de leur mère
- 37 % ont trouvé leur mère assassinée

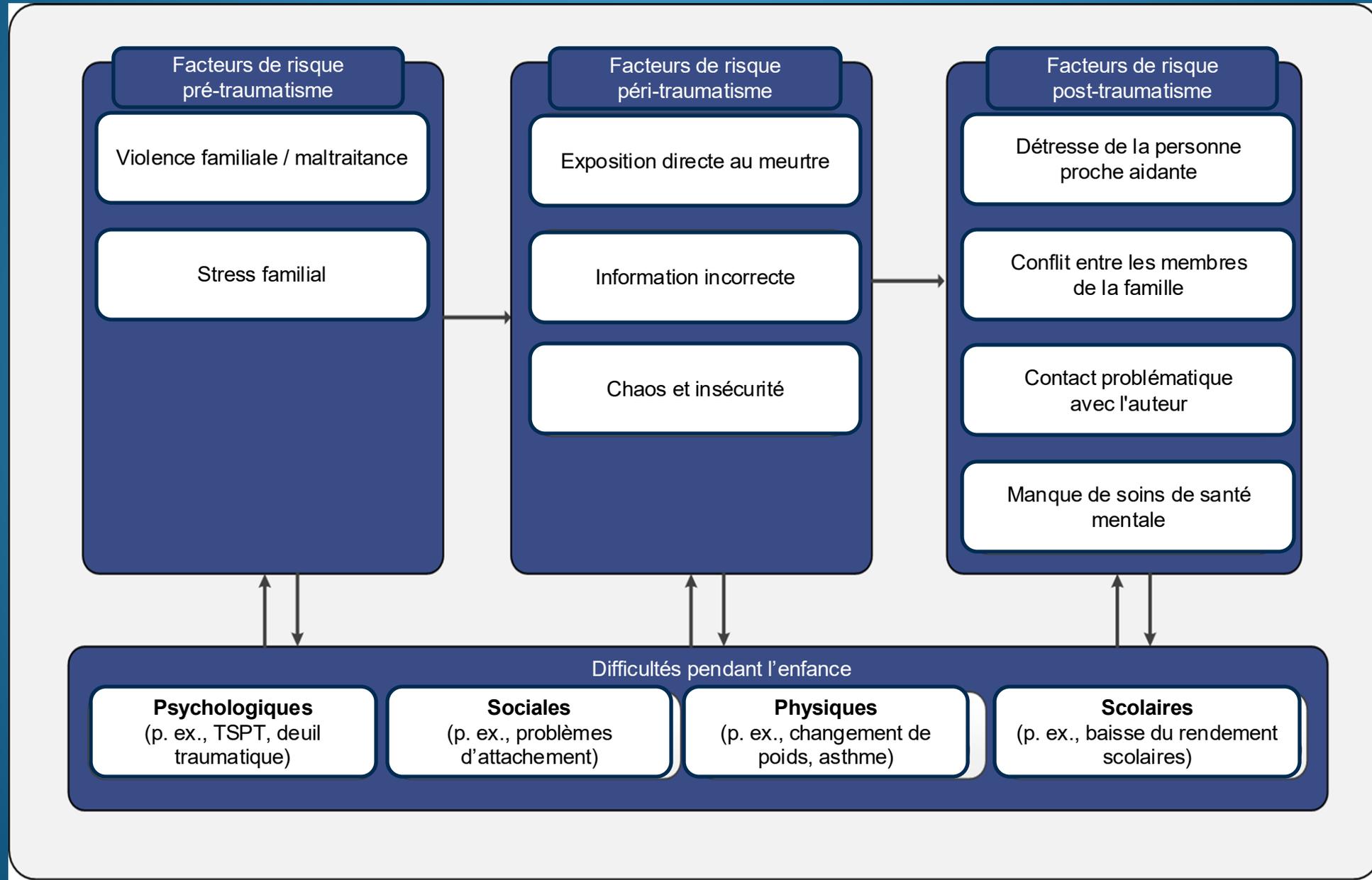
Sur les 91 enfants étant impliqués dans une tentative d'homicide :

- 62 % ont été témoins de l'événement violent
- 28 % ont trouvé leur mère par la suite



Modèle pour comprendre les principaux facteurs de risque

(Alisic, Krishna, Groot et Frederick, 2015)



Principales recommandations du CEDVF



Western

Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children

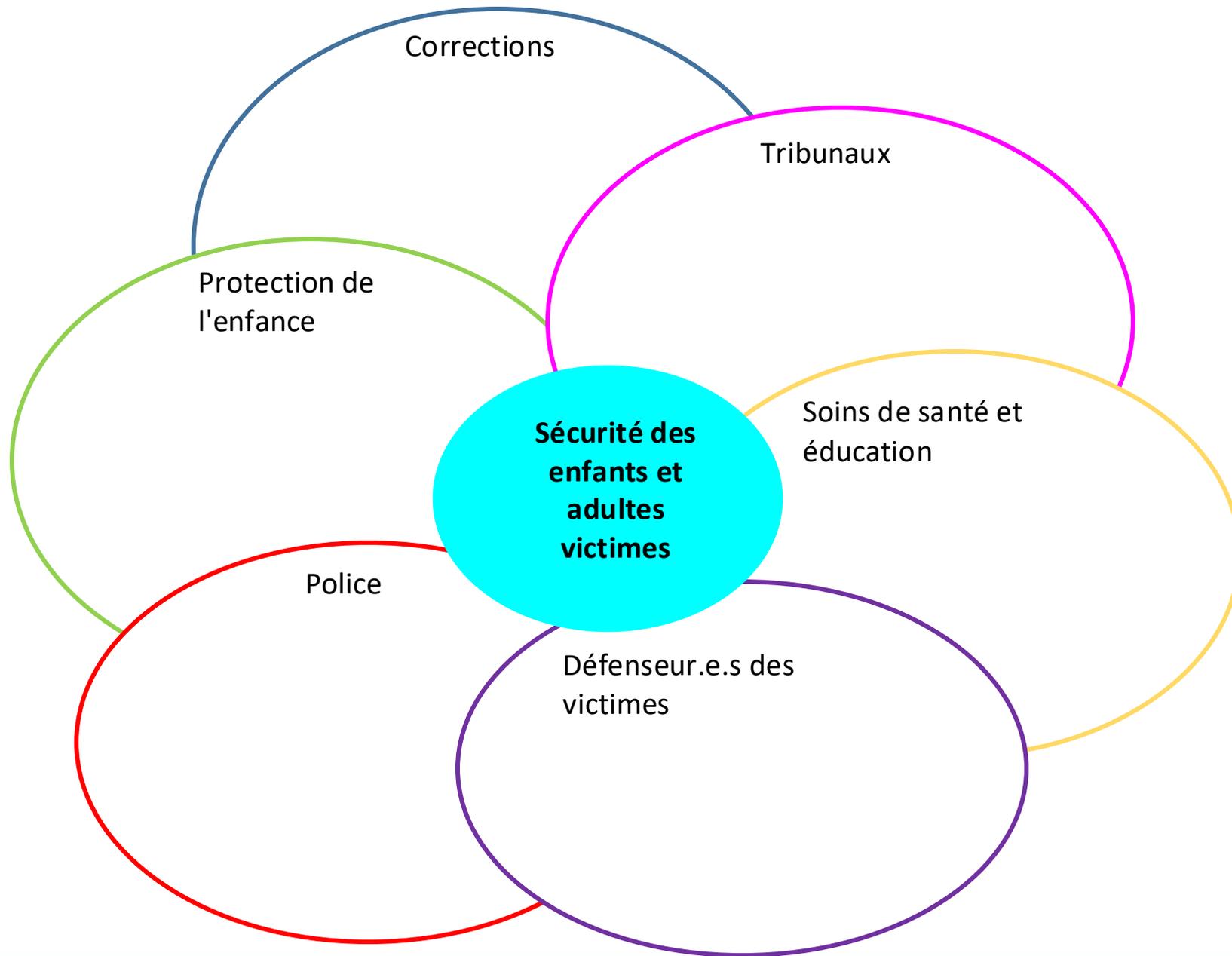
Recommandations pour les enfants vivant avec les conséquences de l'homicide familial

- Élaborer et mettre en œuvre une formation visant à sensibiliser davantage les professionnels à l'impact de la VPI et des homicides entre PI sur les enfants, en mettant particulièrement l'accent sur les besoins sociaux et de santé mentale de ces enfants immédiatement après un incident traumatisant
- Augmenter le financement pour financer adéquatement les services de counseling continus
- Le MSESSC assure que les SAE ont les ressources pour soutenir ces enfants
- Formation spécialisée pour les juges et les avocat.e.s sur la VPI et ses implications pour le temps parental et la prise de décision parentale
- Recherche pour apprendre des expériences vécues de ces enfants comme l'initiative ACASI de l'Arizona (initiative des enfants et adolescent.e.s survivant.e.s de l'Arizona) et le programme australien – Enfants et jeunes personnes endeuillés par l'homicide commis par un homicide familial



Western

Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children



Western

Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children

Références pour les diapositives PowerPoint

Adverse Childhood Conditions <https://www.cdc.gov/violenceprevention/aces/>

Children living with aftermath of domestic homicide – major websites: <https://socialwork.asu.edu/family-violence-center/acasi>

<https://mspgh.unimelb.edu.au/centres-institutes/centre-for-health-equity/research-group/child-community-wellbeing/research/trauma-and-resilience/children-and-young-people-bereaved-by-domestic-homicide>

“Children Killed in the Context of Domestic Violence: International Perspectives from Death Review Committees” (review of the results from death review committees across multiple countries) https://link.springer.com/chapter/10.1057/978-1-137-56276-0_11 Moral Injury <https://moralinjuryproject.syr.edu/about-moral-injury/>

Dawson, M. (2015). Canadian trends in filicide by gender of the accused, 1961–2011. *Child abuse & neglect*, 47, 162-174.

Holmes, M.R., Berg, K.A., Bender, A.E. *et al.* Nearly 50 Years of Child Exposure to Intimate Partner Violence Empirical Research: Evidence Mapping, Overarching Themes, and Future Directions. *J Fam Viol* 37, 1207–1219 (2022)

Lewandowski, L.A., McFarlane, J., Campbell, J.C., Gary, F. et Barenski, C. (2004). “He killed my mommy!” Murder or attempted murder of a child’s mother. *Journal of Family Violence*, 19, 211-220.



Western

Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children

Peter Jaffe
pjaffe@uwo.ca

**Centre de recherche et d'éducation
sur la violence faite aux femmes et
aux enfants :**

www.learningtoendabuse.ca

**Learning Network : Éducation,
recherche et ressources
sur la violence faite aux femmes :**

www.vawlearningnetwork.ca

**Initiative canadienne de prévention
des homicides familiaux :**

www.cdhpi.ca

Violence familiale Droit de la famille :

www.fvfl-vfdf.ca



Questions et réponses



Élaboration de politiques, de formations et de plans d'intervention tenant compte des traumatismes et de la violence pour faire face à la violence entre partenaires intimes au travail

Présenté par : **Rika Sawatsky**

9 décembre 2025

13 h à 14 h 30

EN

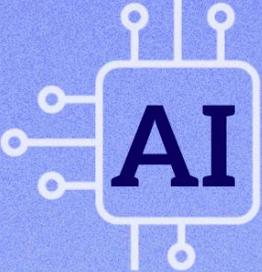
FR

CC



RESPECT
at Work · au travail

VIRTUAL FORUM

A white icon of a computer chip with three connection points on the left and two on the top, set against a light blue background.

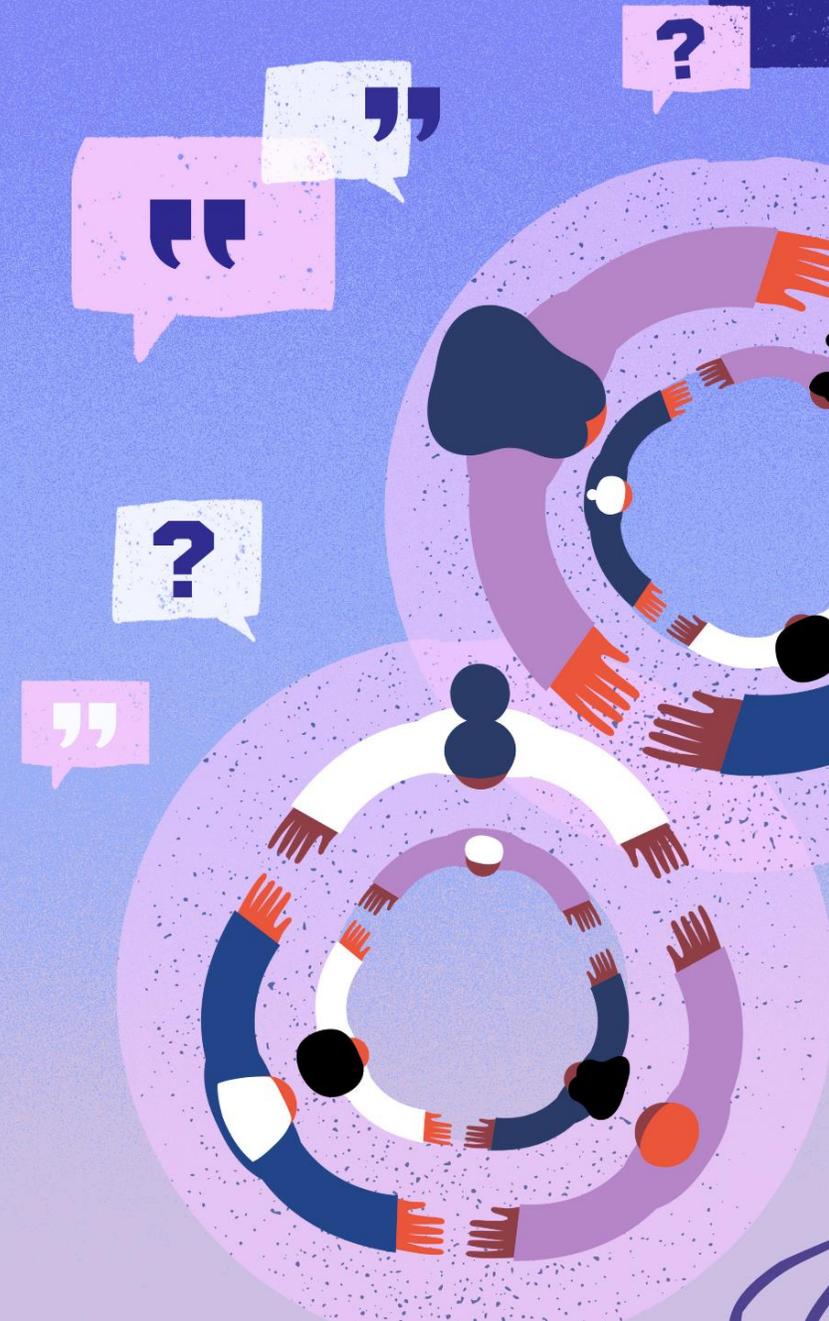
AI & GBV: Harms, Impacts, and Emerging Practices in Prevention & Response

REGISTER NOW!

FEBRUARY 3 & 4, 2026
1:00 - 4:30 PM ET

Western  Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children

LEARNING NETWORK



Have your say on AI & GBV

Share your insights on how AI is showing up across GBV prevention, response, and service delivery, including your awareness or experience addressing AI-enabled forms of GBV. Your insights will help inform the LN Virtual Forum and guide future learning and dialogue.

Take the survey: bit.ly/AlandGBVSurvey

Open until Dec. 12, 2025

